



Intégrer l'apprentissage du lexique dans une séquence en Langues et Cultures de l'Antiquité

publié le 04/04/2014

Apprentissage lexical en Latin

Descriptif :

Proposition d'une activité intégrant le lexique dans une séquence en Langues et Cultures de l'Antiquité

o Intégrer l'apprentissage du lexique dans une séquence en Langues et Cultures de l'Antiquité

Le lexique est parfois cantonné à son rôle de béquille de compréhension dans un travail systématique de traduction : une liste qui peut paraître interminable et qui ne sert pas le texte in fine ou tout du moins qui ne met pas le lexique en perspective si on cantonne nos pratiques lexicales à la seule fin de connaître des mots pour traduire. Comment donc donner du sens à l'apprentissage du lexique dans le cadre d'une séquence de Latin ?

Proposition

Lors d'une séquence consacrée à la mise en place de l'Empire et de l'accession au pouvoir d'Auguste, il a semblé intéressant de proposer une relecture croisée des textes étudiés en relevant et classant les mots et expressions rencontrés à la manière des « grappes » que l'on peut proposer de construire dans l'enseignement du français. L'objectif est de montrer qu'un réseau de sens se construit à travers les textes littéraires, au service de la connaissance de tel ou tel aspect de la culture antique et qu'il nous permet de le mettre en perspective avec d'une part son emploi dans les périodes antérieures de l'histoire romaine, d'autre part avec ses acceptions moderne et contemporaine.

Ainsi après avoir étudié un extrait des :

- ▶ Fastes d'Ovide, Livre II, vers 124 à 144
- ▶ Res gestae divi augusti, Table VI
- ▶ Énéide de Virgile, Livre VI, vers 788 à 800

- Les élèves rechercheront les mots ou expressions qui construisent la figure d'Auguste, comment également, le lexique révèle un art au service du pouvoir.
- Il reste ensuite à recontextualiser les mots et expressions trouvés dans la compréhension de l'objet d'étude et de la problématique de la séquence. A ce titre, le rêve de reconstruction de la « concordia » par Auguste permet de revoir en quoi cette valeur républicaine est reprise à son compte par le nouvel empereur pour fédérer un peuple autour d'un nouvel ordre, d'une nouvelle conception politique. On peut également donner un éclairage nouveau sur le terme « virtus » rencontré en quatrième dans le cadre de l'étude des figures héroïques républicaines.
- Enfin, on ne se passera pas de chercher les mots issus de ces mots latins en français pour permettre la rédaction en français d'un portrait d'Auguste qui permet aux élèves de recontextualiser le lexique acquis et de le réinvestir en écriture.

Le résultat obtenu est le tableau suivant

Mots latins	Mots français
Augustus	Auguste
virtus	vertu
concordia	concordance
res gestae	faits accomplis
fasti	calendrier
enclaves	territoires
republicaine	républicain
empereur	empereur
peuple	peuple
ordre	ordre
conception	conception
politique	politique
éclairage	éclairage
terme	terme
virtus	vertu
quatrième	quatrième
cadre	cadre
étude	étude
figures	figures
héroïques	héroïques
républicaines	républicaines

Élaboration d'une recherche lexicale en Latin autour de la figure d'Auguste

Ce document est d'abord proposé vierge de toute annotation et les élèves le complètent. Une reprise collective est

faite qui permet de valider la pertinence des choix opérés par chacun d'eux.

Ce travail ne cherche évidemment pas à atteindre l'exhaustivité : sur le niveau collège, il doit permettre aux élèves de réinvestir l'ensemble des notions vues de manière disparate lors des lectures analytiques de la séquence dans une perspective de compréhension globale de l'objet d'étude de la séquence.

L'apprentissage systématique est proposé pour clore cette activité.

Armelle Roche

Document joint



Tableau de La figure d'Auguste en PDF (PDF de 169 ko)

Élaboration d'une recherche lexicale en Latin autour de la figure d'Auguste au format PDF



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.